

RÈGLEMENT GENERAL
« JEU INTERNET VIRGIN RADIO »
SAISON 2018/2019
ADDITIF N° 30

La SAS Europe 2 Entreprises organise un jeu gratuit sans obligation d'achat intitulé « Jeu Internet VIRGIN RADIO » dont le règlement doit être complété par additif.

Le présent additif modifie ou complète selon le cas ledit règlement pour la Période de Jeu du 5 novembre 2018 à 12h00 au 11 novembre 2018 à 23h59.

Les termes utilisés avec des majuscules sont définis dans le règlement.

▪ **pour l'application de l'article 4 :**

Il s'agit d'un jeu avec questions.

Le nombre maximum de participation autorisée par participant pour la Période de Jeu est de 1 (une).

La question et la bonne réponse correspondante sont détaillées en annexe 1 non disponible au public avant la fin de la Période de Jeu.

▪ **pour l'application de l'article 5 :**

1 participant sera tiré au sort parmi les inscrits ayant répondu correctement à la question et sera déclaré gagnant.

▪ **pour l'application de l'article 6 :**

Détails des lots :

- **1 lot « 1 séjour de 2 nuits « Vueling / Weekendes.fr » pour 2 personnes à Milan »** d'une valeur unitaire de 1000 euros.

Le séjour comprend :

- Les billets d'avions aller-retour entre Paris et Milan en classe économique (frais de dossier, bagages jusqu'à 23 kg et taxes aéroports inclus) ;
- L'hébergement pendant 2 nuits pour 2 personnes à l'Hôtel HUB HOTEL**** à MILAN
- La pension complète (hors boissons)

Le gagnant devra impérativement être majeur.

Les billets d'avions devront être réservés par les gagnants au moins 21 jours avant la date du départ souhaitée. Le séjour est valable jusqu'au 19 décembre 2019, selon disponibilités et hors périodes suivantes :

- Du 01/01/19 au 07/01/19 (inclus)
- Du 21/02/19 au 10/03/19 (inclus)
- Du 17/04/19 au 07/05/19 (inclus)
- Du 29/05/19 au 03/06/19 (inclus)
- Du 07/06/19 au 11/06/19 (inclus)
- Du 20/06/19 au 11/09/19 (inclus)

- Du 17/10/19 au 04/11/19 (inclus)
- Du 08/11/19 au 12/11/19 (inclus)

Tous les autres frais occasionnés lors du séjour, ne seront pas pris en charge par la Société Organisatrice. Le gagnant et son accompagnateur devront prendre en charge les transports aller/retour entre leur domicile et le lieu du séjour. La Société Organisatrice ne sera en aucun cas tenue responsable en cas d'accident et/ou de tout incident survenu à l'occasion du séjour. Le gagnant et son accompagnateur devront se munir d'un passeport valide et conforme à la législation du pays concerné pendant l'intégralité du séjour.

Annexe 1
Non disponible au public avant la fin de la Période de Jeu.

Question : Où se trouve Milan ?

1. Espagne
2. Portugal
3. **Italie (bonne réponse)**